



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **15 février 2010**

Délibération n° 2010-1311

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Comité de Bassin pour l'emploi Lyon-sud (CBELS) pour l'animation économique sur les conférences des maires des Portes du Sud, Lônes et Coteaux du Rhône, vallée de la Chimie et Lyon 7° - Soutien au programme d'actions 2010 - Convention triennale 2010-2012

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 5 février 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 17 février 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B, Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Meunier, Millet, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Charrier (pouvoir à M. Touleron), Mmes Pédrini (pouvoir à M. Llung), Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Gelas), M. Appell (pouvoir à M. Sturla), Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Pierron), Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), Chevallier (pouvoir à Mme Baume), MM. Corazzol (pouvoir à Mme Vallaud-Belkacem), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Galliano (pouvoir à M. Fleury), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Huguet (pouvoir à M. Buffet), Justet (pouvoir à M. Roche), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mme Levy (pouvoir à M. Gentilini), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Morales (pouvoir à M. Joly), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Rousseau (pouvoir à M. Bouju), Vergiat (pouvoir à Mme Vullien).

Absents non excusés : Mme Bocquet.

Séance publique du 15 février 2010**Délibération n° 2010-1311**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Comité de Bassin pour l'emploi Lyon-sud (CBELS) pour l'animation économique sur les conférences des maires des Portes du Sud, Lônes et Coteaux du Rhône, vallée de la Chimie et Lyon 7° - Soutien au programme d'actions 2010 - Convention triennale 2010-2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 27 janvier 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le dispositif d'animation économique territorialisée de la Communauté urbaine a été imaginé puis mis en œuvre à partir de l'an 2000 avec l'ambition de répondre aux enjeux de mieux connaître et suivre les projets locaux pour répondre aux attentes des entreprises, d'être plus réactif et de se rapprocher du "temps de l'entreprise" dans la prise en compte de leurs problématiques et de les fidéliser sur le territoire en leur apportant des services spécifiques, propres à la Communauté urbaine.

Le plan de mandat 2008-2014 confirme le rôle essentiel de l'animation économique territoriale pour sa capacité à fournir une offre de services complète à destination de toutes les entreprises du territoire.

Cette offre de services se décline selon deux volets :

- une mission qui repose sur les compétences propres de la collectivité pour les problématiques d'environnement urbain des entreprises (voirie, propreté, eau, déplacements) ; l'accompagnement des projets d'implantation, transfert ou relocalisation ; les relais de terrain pour la Communauté urbaine dans ses opérations d'aménagement, de gestion de sites, des déplacements, de l'agenda 21, etc.

- une mission d'interface qui consiste à orienter l'entreprise vers l'interlocuteur pertinent selon le projet de développement voulu (stratégie, innovation, investissement industriel, développement commercial, international, recrutement, etc.) et accompagner la création de services collectifs (plan de déplacement inter-entreprises, crèches, conciergerie, nouveaux produits, etc.).

Ces missions ont aussi vocation à être un outil de veille économique sur l'ensemble du territoire : suivi des comptes-clés de l'agglomération, suivi des entreprises en difficulté, suivi des relations avec les acteurs locaux du développement, le tout permettant à la Communauté urbaine d'avoir une meilleure connaissance de son tissu économique et ce, pour une meilleure anticipation et prise en compte de ses évolutions.

Mise en œuvre

Pour mener à bien ses actions, la Communauté urbaine a contractualisé avec des structures locales sur plusieurs territoires et s'est appuyée sur le périmètre des conférences des maires. C'est dans ce cadre que la Communauté urbaine a conventionné, depuis 2003, avec l'association Comité de Bassin pour l'emploi Lyon sud afin de soutenir l'animation économique locale sur les conférences des maires des Portes du Sud, Lônes et Coteaux du Rhône, vallée de la Chimie.

La communauté urbaine de Lyon souhaite poursuivre son soutien aux actions développées dans le cadre de l'animation économique locale par l'association Comité de Bassin pour l'emploi Lyon-sud, étendue en 2010 au 7° arrondissement de Lyon.

Bilan 2009

- aide à l'implantation/relocalisation : 70 demandes d'implantation ont été traitées,
- information des entreprises et traitement des demandes : 60 entreprises ont été rencontrées et accompagnées,
- projets de territoire : contribution à la démarche "schéma d'accueil des entreprises" et assistance à la programmation économique de la Saulaie à Oullins, ZAC d'Yvours à Irigny, site des Corbèges à Corbas, VMC à Givors, etc.
- développement de services collectifs : suivi auprès des entreprises, des territoires, du projet de requalification de la zone industrielle de la Mouche et de la création du Pôle aliments Rhône-Alpes à Corbas (18 grossistes),
- animation locale de proximité : pilotage des plans de revitalisation économique, accompagnement à la commercialisation des sites d'activités économiques des établissements régionaux militaires (ERM) et Biosud à Vénissieux, participation aux réseaux territoriaux de l'emploi, co-animation des réseaux économie emploi du sud-est et sud-ouest (Areely) et Réseau emploi sur l'ouest lyonnais (Resol), participation à la conférence locale des maires : "Schéma d'accueil des entreprises", etc.

Objectifs

- le conseil, l'aide et l'accompagnement des projets d'implantation et de développement des entreprises de ce territoire,
- la mise en place d'une fonction de "veille" du tissu économique de la zone : plan de prospection, observatoire, anticipation de l'évolution interne et structurelle des entreprises, mutations foncières,
- l'analyse du territoire et la mise en œuvre ou le suivi d'actions de développement et d'aménagement en matière économique, ceci en partenariat étroit avec les acteurs du territoire, notamment les Communes (organisation de comités techniques de zones par exemple),
- la promotion du territoire tant en interne qu'en externe.

Financement

La Communauté urbaine souhaite apporter, pour l'exercice 2010, une contribution financière pour la mise en œuvre de ces actions, à hauteur de 240 000 €. Depuis 2003, la Communauté urbaine subventionne l'association Comité de Bassin d'Emploi Lyon-Sud et en 2009 la contribution financière de la Communauté était de 190 000 €. Cette augmentation est liée à l'extension de la mission d'animation économique au 7° arrondissement de Lyon.

Indicateurs de résultats

Il est prévu dans la convention des indicateurs de résultats :

- d'améliorer les contacts avec les entreprises : accroître la qualité des réponses aux entreprises et cibler les entreprises prioritaires (suivi des comptes-clés et pépites, entreprises cleantech, construction et sous-traitance automobile, etc.),
- d'accompagner les projets majeurs d'implantation et/ou de relocalisation,
- de contribuer à l'animation du Schéma d'accueil des entreprises,
- d'améliorer l'utilisation de l'outil de gestion des entreprises de la Communauté urbaine ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 240 000 € au profit de l'association Comité de Bassin d'emploi Lyon-sud pour son programme d'actions 2010 dans le cadre de l'animation économique sur la conférence des maires des portes du Sud, Lônes et Coteaux du Rhône, vallée de la Chimie et Lyon 7°,

b) - la convention triennale 2010-2012 à passer entre la Communauté urbaine et l'association Comité de Bassin d'emploi Lyon-sud définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement correspondante de 240 000 € sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 et 2011 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 0851, selon l'échéancier suivant :

- 192 000 € en 2010,

- 48 000 € en 2011.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 17 février 2010.